



Déclaration du SE-UNSA TOULOUSE, CAEOC 2018

Mme la Rectrice,
Mmes et Mrs les membres de la CAEOC,

Dès la mise en place de la refondation il y a maintenant plusieurs années, le SE Unsa a interpellé le Ministère sur la question des LVR, et plus particulièrement sur l'enseignement de l'occitan, pour demander un certain nombre de garanties et porter les inquiétudes et revendications des collègues des académies de Toulouse et de Montpellier, essentiellement.

Dans le 1^{er} degré, la volonté de développement de l'occitan dans les départements est variable surtout en fonction de la volonté des chaque IA-DASEN et des forces locales.

En Aveyron, il y a 1 Conseiller Pédagogique Oc à temps complet et ½ poste d'animateur occitan. Cette année, personne n'a pu prendre la moitié du temps de poste de l'animateur, ce qui fait que ce département ne l'a pas eu... Ce ½ poste est tributaire du mouvement et donc, le ½ poste d'animateur occitan n'est pas pérenne... Le SE-Unsa demande à positionner un PES sur ce mi-temps afin de pérenniser sa mission.

Par ailleurs dans le Lot, les 3 sites sont tous en souffrance car la demande est – il faut le reconnaître – assez faible. Même les 2 sites historiques s'essoufflent. La tentative de créer un 3^{ème} site à Cahors a avorté, principalement car le maire de la ville n'est pas favorable

Parfois, en voyant les moyens dont dispose l'occitan par rapport aux effectifs qu'il concerne, des collègues "ordinaires " peuvent trouver qu'il y a 2 poids et 2 mesures. Certains nous disent même que l'administration crée du hors sol pour la vitrine !

Ensuite il faut évoquer sujet sur les ressources humaines : quelques collègues lotois ont pu être stabilisés mais depuis plusieurs années les PES oc recrutés pour le Lot n'ont qu'un but : quitter le Lot !!! Et souvent ils y parviennent dans les 2 ans suivants la titularisation.

En ce qui concerne le 2nd degré, le Se Unsa a obtenu des avancés majeures pour que l'enseignement de l'occitan soit encore et toujours d'actualité au collège. L'engagement rectoral en faveur de la langue occitane est normalement nettement visible grâce à la dotation spécifique mise en place.

Cet engagement académique cache malheureusement des réalités locales bien plus complexes et en demi-teinte par rapport aux directives adressées, par courrier de Mme la Rectrice en 2016, dans chaque établissement.

Certains chefs d'établissement ne semblent pas vouloir appliquer la politique des LVR impulsé par notre académie et fragilise ainsi la mise en œuvre concrète de sa pratique dans certains collèges. Quelques collègues se voient refuser le complément d'heures qui demeure à la charge des établissements afin de proposer un enseignement de complément digne de ce nom.

La dotation spécifique que vous avez pu dégager d'une heure en 5^{ème}, puis de 2 heures en 4^{ème} et 3^{ème}, n'est pas toujours respectée localement et met à mal la politique volontariste sur les LVR. Nous vous demandons de bien vouloir adresser un message de fermeté là où votre politique n'est pas appliquée.

Au niveau du lycée, le SE-Unsa a écrit au ministre actuel pour soutenir l'enseignement des langues et cultures régionales dans le nouveau lycée.

La fédération des Langues et Cultures d'Oc (FELCO) a alerté le SE-Unsa sur les inquiétudes que génère la réforme du lycée pour l'enseignement des Langues et Cultures Régionales (LCR). Partageant cette inquiétude, nous avons écrit au ministre pour soutenir les LCR afin de :

- Considérer les LCR comme les LCA en autorisant le suivi d'un enseignement optionnel de LCR en plus d'autres enseignements optionnels choisis par ailleurs.
- Ouvrir la possibilité aux élèves de la voie technologique de suivre un enseignement optionnel de LCR.
- Assurer l'enseignement de toutes les LCR, et par conséquent l'occitan au CNED.

Les Langues et Cultures Régionales font partie de notre patrimoine culturel.

Le SE-Unsa souhaite que tous les élèves intéressés par cet enseignement puissent trouver une réponse positive au sein du service public d'éducation.

Mon choix c'est l'Unsa !